



AXA World Funds

Defensive Optimal Income

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds

Pour une exposition défensive
aux marchés **mondiaux d'actions**
et d'obligations

Pour quels investisseurs ?

AXA WF Defensive Optimal Income répond aux besoins des investisseurs à la recherche d'une solution de placement défensive, recherchant une croissance modérée de leur capital et visant à limiter la volatilité annualisée à 5%.



Le compartiment a un
Overall Morningstar Rating
de 4 étoiles
(31 mars 2019) ⁽¹⁾

Pourquoi choisir un fonds mixte ?

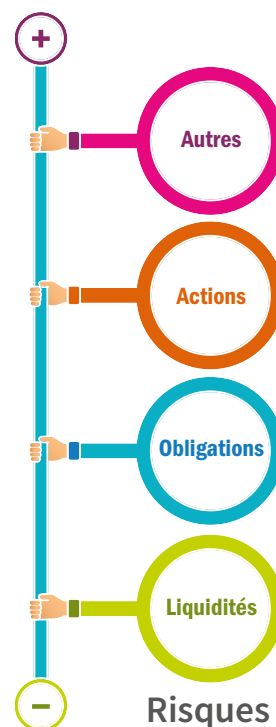
Les fonds mixtes investissent dans différentes classes d'actifs. Grâce à une répartition équilibrée, les investissements, mais aussi les opportunités et les risques, sont diversifiés.

Une action est une participation dans une société qui offre un potentiel de rendement élevé provenant de la plus-value de l'entreprise et éventuellement d'un dividende.

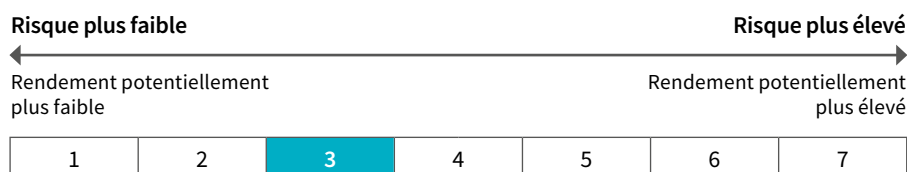
Une obligation est une reconnaissance de dette d'un émetteur (Etat ou entreprise) qui donne droit à un intérêt périodique prédéterminé (coupon) et au remboursement à l'échéance. Les obligations offrent moins de risques que les actions et sont aussi moins volatiles.

Le cash et les liquidités représentent des placements sûrs à court terme et offrent un intérêt limité. Leur rémunération dépend des taux d'intérêt à court terme en vigueur sur le marché et de la durée du placement.

Outre ces trois classes d'actifs classiques, des investissements peuvent éventuellement aussi être faits dans les matières premières, les indices, les produits dérivés, d'autres fonds, etc.



Profil de risque et de rendement (2)



Politique d'investissement

L'objectif d'AXA WF Defensive Optimal Income est de réaliser une croissance du capital à moyen terme en investissant dans un portefeuille diversifié d'une large gamme de classes d'actifs, par une approche défensive visant à limiter la volatilité* annualisée à 5%.

Le compartiment s'efforcera d'atteindre cet objectif en investissant dans/en s'exposant à des actions (jusqu'à 35% de l'actif net du compartiment) et/ou des titres de créance négociables émis par des gouvernements, des entreprises ou des organismes publics des pays de l'OCDE (2).

et/ou des titres de créance négociables émis par des gouvernements, des entreprises ou des institutions publiques établis dans des pays non membres de l'OCDE.

Dans la limite de 35 % évoquée ci-dessus, le compartiment peut investir jusqu'à 20% de son actif dans des sociétés de petites capitalisations.

Le compartiment n'investira pas au-delà de 15 % de son actif net dans des titres de créance négociables spéculatifs (« sub-investment grade »).

Néanmoins, le compartiment pourra investir jusqu'à 15% de son actif dans des actions

* La volatilité mesure la propension d'un titre à s'écarter de son cours moyen sur une période donnée. Exemple : une obligation sans risque ou peu risquée a une faible volatilité.



Voulez-vous en savoir davantage sur **AXA WF Defensive Optimal Income** ?
Consultez notre site **www.axa-im.be**

Pourquoi choisir AXA WF Defensive Optimal Income ?

Une allocation flexible à vocation défensive

AXA WF Defensive Optimal Income s'adresse à des investisseurs prudents en termes de prise de risque. L'exposition aux actifs obligataires internationaux représentera en permanence au minimum 65% du portefeuille et pourra atteindre 100% ; l'exposition en actions internationales sera de 35% maximum et peut être réduite à 0%. Le compartiment n'a pas d'indice de référence d'allocation de ses actifs. L'exposition en actions et en obligations varie en fonction des conditions de marché et des convictions de l'équipe de gestion.

La diversification des sources de croissance au cœur de la gestion

AXA WF Defensive Optimal Income vise à rassembler les meilleures idées d'AXA IM en termes de sélection de titres et d'opportunités d'investissement :

- obligations d'état, d'entreprises, dettes émergentes, sélection de pays, duration La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit publique, mais également sur une analyse des risques de crédit et des risques de marché réalisée en interne ;
- actions liées à des thématiques de croissance de long terme (digitalisation, intelligence artificielle,). Le processus s'appuie essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle de croissance des sociétés, de la qualité de leur management, de leurs perspectives de croissance et de leur profil risque/rendement global ;
- autres actifs offrant un fort potentiel de diversification ou de rendement comme des titres de créances négociables spéculatifs, des obligations convertibles ou des actions de petites capitalisations.

Une réduction des risques active et précise

La réduction des risques dans AXA WF Defensive Optimal Income s'opère à plusieurs niveaux :

- à l'étape construction du portefeuille lorsqu'AXA WF Defensive Optimal Income utilise les marges de manœuvres en termes d'allocation d'actifs tout en s'assurant de respecter en permanence la limite de 5% de volatilité annualisée ;
- grâce à la diversification de long terme du portefeuille ;
- grâce aux recours à des instruments financiers (dérivés) cotés de protection de portefeuille.

Expertise

Depuis plus de 12 ans, l'expertise Optimal Income d'AXA World Funds cherche à capter les sources de croissance tout en mitigant les risques. AXA WF Defensive Optimal Income bénéficie de cette longue expérience.

À propos de l'équipe de gestion

Serge Pizem,
Gérant principal d'AXA WF Defensive Optimal Income



« AXA WF Defensive Optimal Income complète la gamme existante des fonds Optimal Income et s'adresse aux investisseurs à la recherche d'une solution de placement défensive, avec une croissance modérée du capital. Le compartiment vise à générer en rythme de croisière un rendement potentiel sur l'horizon de placement recommandé de minimum 3 ans et évoluera dans un budget de risque stricte qui limitera en permanence la volatilité annualisée à 5%.

Au sein des titres de créances qui représenteront en permanence au minimum 65% du portefeuille, la duration (qui mesure l'impact d'une fluctuation de 1% des taux d'intérêt sur la valeur de la partie obligataire du compartiment) se positionnera dans une fourchette

allant de -2 (soit si les taux augmentent de 1%, +2% de performance) à -8 (soit si les taux augmentent de 1%, -8% de performance).

Le compartiment est géré au sein de l'expertise de gestion multi-asset (comptant plus de 20 gérants) par une équipe restreinte de trois gérants expérimentés et complémentaires pour l'expertise Optimal Income, placée sous ma responsabilité directe. En outre, nous nous appuyons sur les connaissances approfondies des équipes de gestion spécialisées en actions (> 60 gérants/analystes) et obligations (> 120 gérants/analystes) d'AXA IM ainsi que sur l'équipe de recherche et de stratégie d'investissement du groupe AXA. »

Risques

Il y a des risques inhérents à tout type d'investissement, y compris en AXA WF Defensive Optimal Income :

Risque de crédit : en cas de défaillance (insolvabilité, faillite) ou en cas de dégradation de la qualité d'un ou de plusieurs émetteurs d'obligations, la valeur de ces obligations baissera, entraînant une baisse de la VNI du compartiment.

Impact de techniques comme les instruments dérivés : certaines stratégies de gestion supposent des risques spécifiques, comme le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque de valorisation, les risques juridiques et opérationnels, et le risque lié aux actifs sous-jacents.

Risque d'effet de levier lié à certaines stratégies : si l'effet de levier a un effet amplificateur sur les rendements positifs, il en va de même pour les pertes qui peuvent devenir importantes lorsque les marchés chutent.

Risques liés à la gestion discrétionnaire : il existe un risque que les techniques ou les stratégies d'investissement ne produisent pas les résultats escomptés et induisent des pertes. Les actionnaires n'ont ni le droit ni le pouvoir de participer à la gestion ou au contrôle des opérations quotidiennes, ni l'opportunité d'évaluer les différents placements effectués ou les conditions desdits placements.

Caractéristiques spécifiques – AXA WF Defensive Optimal Income – Part A

Forme juridique	Compartiment de la SICAV AXA World Funds constituée pour une durée indéterminée ⁽³⁾
Nationalité	Luxembourgeoise
Date de création - part A	18/01/1999
Devise de référence	EUR
Devise de la part	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation/Distribution
Code ISIN C/D	LU0094159042 / LU0094159125
Droits d'entrée maximum	5,5% ⁽⁴⁾
Droits de sortie maximum	-
Frais de gestion maximum	1,00%
Frais courants estimés (frais de gestion compris)	1,25%
TOB de sortie/conversion (capitalisation)	1,32% (max. : 4 000€)
Souscription initiale minimale	0 EUR
Souscriptions/rachats	Journalière (J) avant 14 h (heure du Luxembourg) ⁽⁵⁾
Règlement	J+4 jours ouvrables
Taux de précompte mobilier (si part de distribution)	30%
Taxe belge sur l'épargne	30% (sur les plus-values) ⁽⁶⁾
Société de gestion	AXA Funds Management SA ⁽⁷⁾
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers Paris
Dépositaire	State Street Bank Luxembourg
Publication de la VNI	www.beama.be
Structure 'Nominee' ⁽⁸⁾	Applicable en fonction du choix du distributeur Tarification applicable selon le distributeur
Swing pricing ⁽⁹⁾	2% max. de la VNI

Préalablement à toute souscription, l'investisseur est prié de prendre connaissance du KIID et du prospectus.

Le KIID, le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès du service financier Caceis Belgium, avenue du Port 86C-b320, 1000 Bruxelles, auprès d'AXA IM Benelux : Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles ou auprès de votre distributeur. Le KIID, les rapports annuel et semi-annuel sont disponibles en français, néerlandais, allemand et anglais; le prospectus en français, allemand et anglais. En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Vous pouvez retrouver les personnes de contact du service de plaintes interne de chaque distributeur via le lien internet suivant : <https://private-investors.axa-im.be/fr/home-temp>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers: ombudsman@ombudsfin.be ou au +32 (0)2 545 77 70.

Ce document ne constitue ni un document contractuel, ni un conseil en investissement.

(1) Morningstar Rating est une agence indépendante qui évalue les prestations passées de différents fonds sur une base quantitative sur une échelle allant de 1 à 5 étoiles. S.A. ©2019, Morningstar. Tous droits réservés. Pour de plus amples informations sur les étoiles Morningstar et leur méthodologie, veuillez consulter le site http://media.morningstar.com/uk/dotcodotuk/Analyst_Research/Stars_vs_Analyst%20Rating_Onesheet.pdf ou le service financier de Caceis Belgium. Les étoiles acquises par le passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. (2) La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du compartiment. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque. La catégorie 1 représente la catégorie la plus faible, la catégorie 7 la plus élevée. (3) AXA WF Optimal Income est un compartiment d'AXA World Funds, SICAV UCITS IV de droit luxembourgeois, établie avenue J.F. Kennedy 49, L - 1885 Luxembourg et enregistrée sous le numéro de registre du commerce B 63.116. AXA WF Optimal Income a le statut de UCITS et est disponible en Belgique. (4) Sur base de la grille tarifaire appliquée par le distributeur. (5) Cut off avant 15 h (heure du Luxembourg) pour SSB Luxembourg au Luxembourg. (6) Les investisseurs physiques seront soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions (part de capitalisation et/ou distribution) du compartiment ayant plus de 25% de créances en portefeuille pour les parts acquises avant le 1er janvier 2018 ou ayant plus de 10% de créances en portefeuille si les parts ont été acquises à partir du 1er janvier 2018. (7) AXA Funds Management est la société de gestion de droit luxembourgeois d'AXA WF Optimal Income domiciliée avenue J.F. Kennedy 49, L - 1855 Luxembourg et enregistrée sous le numéro du registre de commerce B.32.223. (8) Structure 'Nominee' : les parts des investisseurs sont inscrites en leur nom propre sur un compte titres auprès du 'Nominee'. Ensuite, l'ensemble des investisseurs sont inscrits globalement sur un compte d'investisseurs-nominee dans le registre du compartiment. (9) Le mécanisme du swing pricing consiste à ajuster à la hausse (en cas de collecte nette positive) ou à la baisse (en cas de collecte nette négative) la valeur nette d'inventaire qui sera appliquée aux souscriptions/rachats d'un jour précis afin de contrebalancer les coûts de transaction sur les marchés engendrés par de larges mouvements, et ainsi préserver la performance du fonds. AXA IM et/ou ses affiliés peuvent recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession relative au fonds de placement ou à la structure du placement. Veuillez contacter AXA IM Benelux pour plus d'informations au sujet de ces rétrocessions.

Pour toute autre information, les investisseurs sont priés de prendre contact avec le service financier Caceis Belgium. Les informations présentées peuvent être différentes des informations actualisées. Du fait de leur simplification les informations contenues dans ce document sont partielles. Les données actualisées sont disponibles dans le prospectus et le KIID.

31/03/2019 | 7.22.0013 | Design & Production : EG+ (745445-2) | 07/2018 | 18-BE-010157-FR | Photos : GettyImages

AXA IM Benelux

Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles